

Sujet : Re: Re: PC 003 197 23 M0003 - DELAI CENTRE PHOTOVOLTAIQUE DE NEUILLY LE REAL
De : > mairie (par Internet) <mairie@neuillylereal.fr>
Date : 17/10/2023 12:50
Pour : "GESLIN Nathalie (Instructrice ADS) - DDT 03/SAUDT/ADS/CIM"
<nathalie.geslin@allier.gouv.fr>

Madame,

Conformément au code de l'environnement et après étude du projet de centrale photovoltaïque, Hervé BAUDOIN, Maire de Neuilly-le-Réal émet un avis favorable à cette demande de permis de construire.

Bonne réception.
Cordialement.

Alexandra Lainé.

Mairie de Neuilly le Réal
2, place de la Mairie
03340 NEUILLY LE REAL
Tél : 04 70 43 81 47
Site Internet : neuillylereal.fr

Le 29/08/2023 à 16:18, GESLIN Nathalie (Instructrice ADS) - DDT 03/SAUDT/ADS/CIM a écrit :

Non pas de document type. Le maire peut faire sa réponse par mail ou par courrier.

Cordialement.



Le 29/08/2023 à 14:04, > mairie (par Internet) a écrit :

Madame,

Pouvez-vous m'indiquer s'il existe un document pour émettre notre avis.

Merci d'avance.
Cordialement.

Alexandra Lainé.

Mairie de Neuilly le Réal
2, place de la Mairie
03340 NEUILLY LE REAL
Tél : 04 70 43 81 47
Site Internet : neuillylereal.fr

Le 29/08/2023 à 12:15, GESLIN Nathalie (Instructrice ADS) - DDT 03/SAUDT /ADS/CIM a écrit :

Bonjour,